VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

D'une Encoignure d'Affaires

Et de Cottages Doubles

Dans le Quatrième District.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 avril 1905, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme Caroline Gerbert, femme de Léonard Rinehard et Léonard Rinehard vs Augusto Derrieu, No 75 798 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° L'encoignure d'affaires des rues Hurstème et Chippewa, comprenant la bâtisse en bois à un étage, contenant magasin & chambres à coucher, hangar etc., Nos 2857 et 2859 rue Chippewa.

Le cottage double en bois à un étage Nos 711 et 713 rue Sixième, contenant trois chambres de chaque côté.

Le cottage double en bois à un étage Nos 715 et 717, rue Sixième, contenant trois chambres de chaque côté.

Les trois bâtisses ci-dessus sont sur deux certains lots de terre ensemble situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Sixième et Washington, désignés par les Nos 1 et 2 mesurant chacun 28 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Chippewa sur 120 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Chippewa et Sixième.

La propriété ci-dessus sera vendue séparément d'après l'arpentage et plan exhibé au moment de la vente. Un bon remboursement pour affaires.

2° Le cottage double en bois à un étage, Nos 717 et 719 rue Septième, sur un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Septième, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre B sur un plan fait par D. M. Freeman, député-voyer de cette ville en date du 24 mars 1905, et mesurant d'après ledit plan 32 pieds 11 pouces de façade à la rue Septième sur 127 pieds de deux pouces de profondeur entre lignes parallèles 1 pied 2 pouces et 4 lignes de sa façade sur la rue Septième sur 48 pieds de profondeur, un pied 2 pouces et 4 lignes semblables de façade à la rue Sixième sur 48 pieds de profondeur du lot adjacent en le côté le plus rapproché de la rue Annonciation, formant une allée-ruelle à un usage commun dudit lot et du côté le plus rapproché de la rue Annonciation.

Ces propriétés sont d'un bon placement pour la personne de moyens modérés et elles sont toujours en demande par des locataires respectables.

Conditions — Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes dues et exigibles en 1905 devant être assumées par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Jules J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.

A. Hero et J. B. Fisher, avocats.

30 av.—30—mai 7 14 21 28—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bon Cottage Double

Sur un grand lot de terre.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 avril 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme Caroline Gerbert, femme de Léonard Rinehard et Léonard Rinehard vs Marguerite Rieder et als No 75 843 du dossier de la dite Cour le ci-après décrite propriété, à savoir :

Le bon cottage double, Nos 727 et 727 rue Septième, sur un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre B sur le plan fait ci-devant de Freeman, en date du 24 mars 1905, et mesurant d'après ledit 27 pieds 7 pouces de face à la rue Septième 127 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 2 pouces et 4 lignes de sa façade à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur avec 1 pied 2 pouces et 4 lignes semblables de sa façade sur la rue Septième sur 48 pieds de profondeur dudit lot adjacent au côté le plus rapproché de la rue Chippewa, formant une allée-ruelle à usage commun dudit lot avec le lot le plus rapproché de la rue Chippewa et 1 pied 7 pouces et 6 lignes de sa façade sur la rue Septième sur 48 pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Annonciation avec 1 pied 7 pouces et 6 lignes semblables de façade à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur dudit lot adjacent le plus rapproché de la rue Annonciation, formant une allée commune pour son usage et celui dudit lot sur son côté le plus rapproché de la rue Annonciation.

Ces propriétés sont d'un bon placement pour la personne de moyens modérés et elles sont toujours en demande par des locataires respectables.

Conditions — Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes dues et exigibles en 1905 devant être assumées par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Jules J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.

Ely Chapoulie, avocat.

7 mai—7 14 21 28—juin 4 8

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Producteur Cottage Simple

1312 rue Conti, entre les rues Liberté et Franklin.

Contenant 4 chambres et cuisine, citerne, grande entrée sur le côté, le tout briqueté.

MARDI, le 30 juin 1905, il sera vendu par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 732 rue Union, — à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, le 12 mai 1905, dans l'affaire de la succession de Veuve E. Hanewinkle, No 76,030, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Franklin et Tremé, désigné par le No 2 sur le plan fait par L. H. Pilié, voyer daté le 13 septembre 1858, et déposé pour référence comme plan No 50 du livre de plans No 1 en l'étude de Charles E. Fortier, ancien notaire dans cette ville; lequel dit lot de terre mesurant 21 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Conti sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles, courant dans le fond à une allée commune de 3 pieds de large s'ouvrant sur la rue Franklin.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur au dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robt Legier, notaire.

18 mai—18 21 28—juin 4 11 18 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

George Dodds vs Ferdinand Carrère.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 21 025. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wyme Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 27me jour de mai 1905, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir :—Un lot de meubles de maison et réfrigérateur, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions —Comptant—WM J. BRADY, constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. —Boatner & Macarot, avocats pour le demandeur.

16ma.—16 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thos. J. Morgan vs John V. Moody.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 19,514—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. E. H. Dumontay, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le LUNDI, 12me jour de juin 1905, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Claiborne, les rues Première, Deuxième et Derbigny, ilet No 411, ancien No 48, sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer, daté le 13 avril 1859, et déposé en l'étude de E. Rouny, ancien notaire en cette ville et lequel lot est désigné par le No 5 sur ledit plan et commençant à une distance de 94 pieds 6 pouces de l'encoignure de l'avenue Claiborne et de la rue Deuxième et mesurant 22 pieds à l'avenue Claiborne sur 124 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Paul W. Mabry, avocat pour le demandeur.

13 mai—12 14 21 28—juin 4 12

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Sixième District.

Une Rare Occasion pour Placeurs et Spéculateurs!

COTTAGES, SIMPLE ET DOUBLES.

No 2230 RUE CALHOUN

Nos 3938-40 RUE TCHOUPITOULAS.

Nos 3940-42 RUE TCHOUPITOULAS.

No 3809 RUE CONSTANCE.

Dans l'affaire de MICHEL DUTREY, Exécuteur Testamentaire de la Succession de Mme JEANNE MAUTEMPS vs Mme FRANCINE CAZALOT.

No 76 060—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 830 rue Commune—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse d'Union de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 5 mai 1905 et signé le 11 mai 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certaines lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 90, borné par les rues Water, Constantinople, Levée, maintenant Tchoupitoulas et Austerlitz, désignés par les numéros quinze et seize dudit ilet sur un plan dans un livre de plans en l'étude de Hélim Magner, notaire, et annexé à un acte daté le 5 avril 1865, lesquels lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant Tchoupitoulas, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 90, borné par les rues Water, Constantinople, Levée, maintenant Tchoupitoulas et Austerlitz, désignés comme lots numéros Treize et Quatorze sur un plan dans un livre de plan annexé à un acte passé pardevant Hélim Magner, ancien notaire en cette ville, le 5 avril 1865, lesquelles lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant Tchoupitoulas, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds, ce lot numéro Treize formant l'encoignure des rues Levée, maintenant Tchoupitoulas et Austerlitz.

3° Quatre certains lots de terre, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 109 de Barthéville, borné par la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon, Vivier, maintenant rue Magnolia, Breslau, maintenant rue Robertson, et la rue Edmund, maintenant Calhoun, désignés comme lots numéros un, deux, trois et sept, sur un devis privé annexé à un acte en l'étude de John Randermagni, notaire, daté le 26 mars 1883, les lots un, deux et trois sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Vivier, maintenant Magnolia, et de la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; ledit lot numéro un formant l'encoignure des rues Vivier, maintenant Magnolia, et de la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon, le lot numéro sept mesurant vingt neuf pieds onze pouces et trois et un cinquième de lignes de face à la rue Edmund, maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt neuf pieds de face à la rue Edmund, maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt neuf pieds onze pouces et trois et un cinquième de lignes de face à la rue Edmund, maintenant rue Calhoun, et ledits lots mesurant plus ou moins.

4° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 109 de Barthéville, borné par la propriété Foucher De Circé, maintenant place Audubon, les rues Vivier, maintenant Magnolia, Breslau, maintenant Robertson, et Edmund, maintenant rue Calhoun, désignés comme lots numéros Quatre, Cinq et Six sur le ci-dessus devis privé, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Edmund, maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt trois pieds, sept pouces et trois lignes, entre lignes parallèles, le lot numéro quatre formant l'encoignure des rues Edmund, maintenant rue Calhoun, et Vivier, maintenant rue Magnolia, lesdites mesures étant plus ou moins.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pomaton, Général Taylor, Magnolia et Constance, ledit lot mesurant trente deux pieds dix pouces de face à la rue Constance sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot est ledit lot est désigné comme lot numéro quinze et ilet No 209.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance s'il y en a en un, deux et trois ans, représentés par billets hypothécaires portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, clauses usuelles de sécurité, e. c. Les acquéreurs devront assumer les taxes pour 1905, et faire un dépôt comptant de 5 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Boyd Grinage, aux frais des acquéreurs.

G. G. Kronenberger, avocat pour la demandeur.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 15

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La splendide bâtisse en briques à quatre étages, maintenant occupée par la "Delta Bag Factory" connue comme 430 432 et 434 rue Fulton, et 429, 431 et 433 rue Front.

La jolie résidence simple à deux étages No 823 rue St André, entre les rues Annonciation et Laurel.

David J. Glover vs Henry O. Glover et als No 75 196—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—

JEUDI, le 1er JUIN 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte le 28 avril 1905, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 430 à 434 rue Fulton et 429 - 433 rue Front, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bend Fulton, Gravier, Poydras et rue Front désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan connu comme plan de J. A. Bend, certifié par Hugh Grant, voyer, le 12 janvier 1853.

Le lot 11 mesurant 21 pieds 2 pouces de face à la rue Bud Front, 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Fulton sur 117 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot 10, et 116 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot 12.

Le lot 12 mesurant 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Sud Fulton, 21 pieds 2 pouces de face à la rue Sud Front sur 118 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du lot 11 et 112 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne de côté opposé le séparant du lot 13, séparé au bail.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 823 rue St. André situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. André, Ste Marie, Laurel et Annunciation, désigné par la lettre B sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 24 juillet 1875, ledit lot mesurant 43 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue St. André sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans ou 1 an, le tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt payables de la date de la vente jusqu'au paiement final. Les actes de vente devant être passés aux frais des acquéreurs pardevant John C. Davey, Jr. notaire, les acquéreurs devant assumer en plus et au-dessus de leurs enchères les taxes de 1905 et de déposer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1017 rue Touro.

Succession d'Antonio Fornaris.

No 74,538 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Place de J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdide—

Mercredi, 7 juin 1905,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 6 mai 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 375 borné par les rues Touro (autrefois Union) Français, Kemparts et St Claude, lequel lot mesure 27 pieds 4 pouces de face sur la rue Touro par 155 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, et fait partie du lot original No 60 sur un plan du Faubourg Marigny, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1017 rue Touro.

Etant la même propriété acquise par A. Fornaris de M. Abst par acte pardevant E. Rouny, autrefois notaire, daté le 27 janvier 1873, enregistré C. O. livre 100, page 681.

Termes et conditions — La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option des acquéreurs, divisée en coupons égaux représentés par des billets des acquéreurs, portant 6 pour cent d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement, payables au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur. L'acquéreur devra assurer les améliorations pour un montant égal à la portion de crédit et de transférer la police d'assurance au porteur des billets. L'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénande et de vente sans estimation et 5 0/0 de frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente; l'acquéreur d'assumer le paiement en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication et aura droit au loyer seulement de la date de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat.

7 mai—7 14 21 28—juin 4 7

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Propriétés Améliorées et Vacantes du Cinquième District

Cottage Double, 209-211 Avenue Pélican, entre les rues Séguin et Bouny.

Cottage Double, 213-215 avenue Pélican, entre les rues Séguin et Bouny.

Cottage Double 139-141 avenue Pélican entre les rues Bouny et Powder.

Terrain Vacant avenue Pélican, entre les rues Bouny et Powder.

JEUDI, Le 15 JUIN 1905.

Mlle Katie Forester et als vs les mineurs Harry Edward Mc Keely et als.

No 75,404—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdide— JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 2 mai 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai la propriété ci-après décrite à savoir :

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 21 borné par la rue Peter (maintenant avenue Pélican), les rues Séguin, Bouny et Alix, et désigné comme lot No trois, sur un plan de A. D'Hémécourt, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à la rue Peter (maintenant avenue Pélican) sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française. Les améliorations comprenant un cottage double en bois, couvert en ardoise, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur le devant, contenant de chaque côté cinq chambres, galerie, citerne, hangar, etc., cour et banquette pavées, connu comme les Nos 209-211 avenue Pélican, entre les rues Bouny et Séguin.

Deuxièmement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet 21, borné par la rue Peter, (maintenant avenue Pélican) les rues Séguin, Bouny et Alix, et désigné comme lot No quatre, sur un plan de A. D'Hémécourt, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à la rue Peter (maintenant avenue Pélican) sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française. Les améliorations comprenant un cottage double en bois, couvert en ardoise, contenant de chaque côté quatre chambres, galerie, citerne, hangar, etc., et connu comme les Nos 139-141 avenue Pélican, entre les rues Powder et Bouny.

Quatrièmement—Un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alix, Powder, Bouny et l'avenue Pélican désigné comme lot No quatre, d'après le plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française. Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoise, contenant de chaque côté quatre chambres, galerie, citerne, hangar, etc., et connu comme les Nos 139-141 avenue Pélican, entre les rues Powder et Bouny.

Cinquièmement—Un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alix, Powder, Bouny et l'avenue Pélican désigné comme lot No quatre, d'après le plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française. Les améliorations comprenant un cottage double en bois, couvert en ardoise, contenant de chaque côté quatre chambres, galerie, citerne, hangar, etc., et connu comme les Nos 139-141 avenue Pélican, entre les rues Powder et Bouny.

Conditions—Comptant. Les actes devant contenir la confession du jugement, pacte de non aliénande, 10 pour cent honoraires d'avocat, assurance et toutes les autres clauses coutumières de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes de l'année 1905, payer pour le pavage en asphalte et faire un dépôt comptant de dix pour cent.

Les actes de vente pardevant Charles Rosen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 mai—7 14 21 28—juin 8

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division E—No 76,208—Solomon Bach vs ses créanciers—Considérant la pétition précédente et les tableaux des actifs et passifs dûment vérifiés avec cela enregistrés.

Il est ordonné qu'après les avis légaux et la notification aux créanciers, comme il est requis par la loi, une réunion des créanciers dudit Solomon Bach, soit individuellement ou sous les affaires de la raison sociale de "S. Bach & Son", soit convoquée et tenue, d'après la loi, pardevant Bussière Rouen, Esq., notaire, en son bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, 1009 bâtisse de la Banque Hibernia, commençant le 20me jour de juin en l'année 1905, à 10 heures A. M., pour voter sur l'application du pétitionnaire pour un répit de six, douze et dix-huit mois de la date de l'homologation de la réunion des créanciers, en parties égales et sans intérêts;

Il est en outre ordonné que Gus. A. Lianhias, Esq., avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les propriétés dudit Solomon Bach soient suspendues, tous deux comme audit Solomon Bach individuellement et comme audit S. Bach sous les affaires de la raison sociale de "S. Bach & Son".

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.

Nouvelle-Orléans, 10 mai 1905.

Edgar M. Cahn, avocat.

Pour copie conforme:

J. M. COEMICK, Député-Greffier.

11 mai—11 18 25—juin 1 10 20

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LUNDI, LE 22 MAI 1905,

A 11 HEURES A. M.,

LE CONTENU

DU No 2417 RUE ROYALE,

Entre les rues Mandeville et Espagne

Succession d'ALEXANDRE C. STUART.

No 76,106—Cour Civile de District Division E.

J'offrirai en vente en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et signé le 10 mai 1905 dans l'affaire ci-dessus intitulée, au No 2417 rue Royale, le contenu consistant des effets mobiliers et les bijoux en pierre haut emblématiques POUR DU COMPTANT.

PETER GALLAGHER, Encanteur

No 846 rue Commune.

John P. Sullivan, H. W. Robinson, Avocats.

13mai—18 17 22

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE SIMPLE, 2216 NORD REMPART.

LE COTTAGE DOUBLE, 3901-05 RUE ST-CLAUDE,

Et deux lots vacants contigus au cottage double,

A l'Encan à la Bourse, 311 Rue Baronne, Mardi, le 20 Juin 1905, à Midi.

SUCCESSION DE MRS SYLVIANN L. EASTON.

No 76,051—Division B Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, ledit ordre daté et signé le 15 mai 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI, le 20 juin 1905, à midi, la propriété ci-après décrite :

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue des Champs Elysées, les rues Crape (ou Bourgogne), Amour (ou Remparts) et Marigny, désigné sur le plan fait par O. A. De Armas, ingénieur, daté le 8 mars 1874, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Dimitry, ancien notaire, le 2 septembre 1874, lequel lot mesurant en mesure américaine, vingt six pieds de face à la rue Amour (ou Remparts), sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont désignées par le numéro municipal 2216 rue St. Remparts.

2° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Alvar (autrefois Jeanne), Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesurant cinq pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue St Claude, la même largeur dans le fond, et cent trente pieds deux pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, et formant le troisième et partie du précédent lot No 1 d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, à la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire sur lequel elle est désignée par les numéros municipaux 3901-05 rue St Claude.

3° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Alvar (autrefois Jeanne), Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesurant trente deux pieds de face à la rue St Claude, la même largeur dans le fond, sur cent trente pieds deux pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, et consistant de parties des précédents lots numéros deux et trois, le tout d'après le plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, à la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire sur lequel elle est désignée par la lettre B.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, située dans le troisième district de cette ville, dans le canal d'Orléans, bornée par les rues St Claude, Alvar (ci-devant Jeanne), Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesure trente-deux pieds de face rue St Claude, la même largeur à l'arrière, sur cent trente pieds, deux pouces et une ligne, entre lignes parallèles, et consiste de parties des anciens terrains Nos 2 et 4, le tout d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, sous la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire sur lequel il est désigné par la lettre C.

Conditions — Un tiers en plus comptant, la partie à crédit s'il y en a, devant être attestée par des billets à ordre portant 7 pour cent d'intérêt par an garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumeront le paiement des taxes pour l'année 1905 sur ladite propriété en sortant le prix d'adjudication et payant les actes de vente qui seront passés pardevant J. Zack Spearing, notaire, un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication sera exigé au moment de la vente entre les mains de

J. L. ONORATO, Encanteur et agent de Propriété Foncière, 203 rue Baronne.

20 mai—20 21 28—juin 4 11 18 20

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Résidence Attrayante.

La résidence élégante en bois à deux étages, très commode et centrale,

No 1510 RUE CARONDELET,

Près de la rue Melpomène.

Succession de Lorraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith Jr.

No 75,430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, près Union—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 mai 1905 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Lorraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr. il sera vendu à l'enchère publique, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Milnemène, St Charles et Terpsichore, et désigné par le No 18 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, le 12 juin 1844, déposé comme plan No 2 dans le livre des plans de R. G. Stringer, ancien notaire. Ledit lot mesurant vingt huit pieds cinq pouces (28' 5" 0") de face à la rue Carondelet sur cent dix pieds (110' 0" 0") de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant élégante et commode résidence en bois à deux étages désignée par le No municipal 1510 rue Carondelet, confortablement subdivisée en vastes chambres et salons, double salle à manger, cuisine, etc., de grands appartements à coucher bien ventilés, chambre à bain, chambre de domestique, etc. Construite retirée de la banquette, cour et passages pavés en Schillinger gaz dans toute la maison et tous les agréments nécessaires, voisinage sans pareil à une distance facile des marchés, écoles, églises à une distance de quelques minutes de la rue du Canal et désirable pour résidence ou placement.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 en dessus et en plus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Frank Roulé, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Richardson & Roulé, avocats.

William C. McLeod, avocat des héritiers absents.

14mai—14 21 28—juin 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand Assortiment de Meubles de Maison de Valeur,

Comprenant

Ameublements de valeur pour salon, chambre à coucher et salle à manger, miroirs, tapis, chandeliers en cristal, descentes de lit, stores de fenêtres et rideaux, Psyché et autres ornements, peintures, meubles de toilettes et de nombreux autres articles d'utilité et d'ornements de maison, ainsi des articles en argent et en plaqué, verrerie et autres, et un lot de bijouterie de valeur.

Succession de Lorraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr.

No 75,430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau 336 rue Carondelet, VENDREDI le 26 mai 1905, à 11 heures a. m., à la résidence No 1510 rue Carondelet, entre les rues Melpomène et Terpsichore, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 mai 1905, dans l'affaire de la succession de Lorraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr., il sera vendu à l'enchère publique, le grand assortiment de valeur de meubles de maison, ornements, articles en argent et plaqué, bijouterie, etc.

Conditions—Comptant.

14 mai—14 21 25 28

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents